

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du 12 Décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13 Absents : 2 Procurations : 2

Date de convocation : 06/12/2022

Date d'affichage : 06/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze Décembre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOU, Maire.

Etaient présents : Fiol Richard, Fournier Paulette, Vernhettes Michel, Frenchard Anne-Marie, Delmas Alain, Charalambos Jean-Pierre, Bouat Yvan, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Claude.

Absents : Aubeleau Vanessa, Govignon Virginie

Représentés : Galliard Jean-François a donné procuration à Charalambos Jean-Pierre, Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain

Objet : Recensement de la population : agents recenseurs

Délibération n° 2022-92

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret n°2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de créer 3 emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement de la Commune de Nant pour l'année 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

A l'unanimité,

la création de 3 postes d'agents recenseurs afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du **19 Janvier 2023** au **18 Février 2023**.

Chaque **agent recenseur** percevra la somme de 1000€ (nets) pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année **2023**

La rémunération de l'agent recenseur sera versée au terme des opérations de recensement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,


La secrétaire de séance
Frénéhard Anne-Marie





Fait à NANT, le 15 Décembre 2022

Le Maire,
Fiol Richard

